

Opération de revitalisation du territoire -ORT

- Volet « logement – bâti » - OPAH-RU
- Volet « commerces, activités, services »
- Volet « déambulations et mise en tourisme »

L'étude de définition de l'ORT est lancée depuis le 3 décembre 2021 et viendra préciser le plan de référence et les fiches opérations du programme de revitalisation.

Opération mature : îlot « Leuze »

Maîtrise foncière Ville – programme envisagé : requalification du site pour un marquage fort de l'entrée principale du centre-ville. Création d'une dilatation de l'espace public et implantation d'un équipement structurant.



Management commercial

Ensemble du centre, plus particulièrement le « T » commerçant et travail d'équilibre avec les périphéries commerçantes proches et éloignées.

Espace Sainte Croix - Grandier

Intégré à l'étude de définition de l'ORT : requalification de l'espace public, modes actifs, résorption de l'insalubrité et de la vacance.

Opération mature : îlot « Chauveau »

Maîtrise foncière Ville – programme envisagé : requalification du site en maintenant la destination commerce/logements.

